

Demande de renouvellement de places en crèche

Parents, pensez au renouvellement de la place en crèche de votre enfant ! Les demandes doivent être effectuées **avant le 28 février 2026**.

Pour cela, il vous suffit d'envoyer un mail à accueilmpe@eragny.fr en précisant votre demande de renouvellement de votre enfant, pour la rentrée de septembre 2026.



Infos pratiques

Demande à effectuer avant le 28 février 2026

Contact

Plus d'informations auprès de la Maison de la Petite Enfance

20 Rue des Pinsons

01 34 02 96 70

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Fermé le mercredi après-midi